



CONFÉRENCE DES ÉVÊQUES DE FRANCE

Qu'as-tu fait de ton frère ?

Message du Conseil permanent
de la Conférence des évêques de France
à l'occasion des prochaines élections

Sommaire

INTRODUCTION

- 1.** Vivre ensemble demande que chacun sache prendre ses propres responsabilités
- 2.** Vivre ensemble suppose un État qui organise la vie commune
 - La recherche du bien commun
 - L'unité nationale
 - La nation française en Europe
- 3.** Les principaux chantiers de la fraternité
 - La famille
 - Le travail et l'emploi
 - La mondialisation et l'immigration

CONCLUSION



U'AS-TU FAIT DE TON FRÈRE ?

Cet appel de Dieu à la conscience de l'homme a traversé les âges.

À la veille d'échéances électorales importantes, présidentielles, législatives et municipales, nous voulons, comme évêques, membres du Conseil permanent de la Conférence des évêques de France, le faire retentir avec force.

C'est pourquoi nous adressons aux communautés catholiques, aux responsables politiques et à l'opinion publique, ce message pour inviter à soutenir la vie démocratique dans notre pays par la réflexion et l'action.

L'Évangile qui inspire la doctrine sociale de l'Église constitue notre référence. Il nous appelle à souligner ce qui nous semble l'essentiel pour aujourd'hui.

Qu'as-tu fait de ton frère ?

Beaucoup de Français, et parmi eux des catholiques, éprouvent un sentiment de malaise vis-à-vis du monde politique. Ils veulent un changement. Ils estiment même qu'il ne suffira pas de voter pour que l'espoir renaisse. Les temps ne sont plus où beaucoup se reconnaissaient dans des idéologies ou dans des familles politiques qui, comme de l'extérieur d'eux-mêmes, les guidaient dans la vie et auxquelles ils faisaient confiance. Aujourd'hui, ils aspirent à trouver personnellement ce qui

donne sens à leur vie et les invite à participer à l'action collective.

Notre société cherche à donner à chacun le plus d'autonomie possible. Elle veut protéger contre les aléas de la vie mais conduit aussi, souvent, à une profonde solitude. Comment construire une société de liberté qui soit plus fraternelle, luttant contre l'exclusion par des choix politiques mais appelant aussi chaque citoyen à la responsabilité et à l'engagement personnel ?

Cette fraternité correspond aux exigences de notre foi. Nous ne pouvons nous adresser à Dieu, chaque jour, en lui disant *Notre Père* sans prendre conscience qu'il est le Père de tous les hommes avec lesquels il nous demande de dire « nous », en étant solidaires de chacun.

Construire une cité plus fraternelle, tel est le devoir d'un chrétien, tel est aussi l'idéal républicain. Qui ne voit que la liberté et l'égalité sans la fraternité deviennent lettre morte ? La violence qui s'est déchaînée ici, la crainte de l'avenir qui s'est manifestée là, le souci de garder le pouvoir et d'accumuler l'argent ailleurs, montrent que les hommes ont du mal à vivre dans l'amitié et le respect de l'autre.

Sans volonté de vivre ensemble, ni l'argent, ni la force, ni la sécurité ne peuvent construire un pays. Nous pensons que, comme chrétiens, nous devons travailler à ce « vivre-ensemble ».

I. VIVRE ENSEMBLE DEMANDE QUE CHACUN SACHE PRENDRE SES PROPRES RESPONSABILITÉS

C^al Etchegaray,
homélie de la
Messe pour
la France,
Strasbourg,
10 juillet 2005.

[1]

Il n'y a pas de vie sociale possible si chacun ne cherche pas, autant que faire se peut, à être pleinement responsable de lui-même.

Certes, chacun a besoin d'être reconnu dans ses droits et d'être aidé devant certaines difficultés. Mais la grandeur de l'homme est d'écouter la voix de la conscience, cette voix intérieure qui lui apprend qu'il est unique et qu'il a un rôle à jouer. La grandeur de l'homme est de s'assumer et d'être libre. Il ne peut avoir confiance en lui que s'il accepte à la fois cette grandeur et les limites de son humanité.

L'homme n'a pas tout pouvoir sur lui-même, il ne s'invente pas. Il ne se comprend lui-même que s'il accepte ses racines, s'il relit son histoire, s'il essaie de comprendre le monde dans lequel il vit, s'il cherche la vérité, s'il connaît ses limites et fait face à sa mort.

L'homme n'est véritablement lui-même que s'il entend, en son cœur, Dieu l'interroger : « *Qu'as-tu fait de ton frère ?* »

Il est bon que l'homme réponde librement à l'appel à aimer sa famille, sa cité et son pays.

Il n'est pas de citoyen du monde qui ne soit d'abord citoyen de son pays. « *De même que, selon saint Jean, celui qui prétend aimer Dieu qu'il ne voit pas et n'aime point son prochain qu'il voit trompe et se trompe, ainsi j'ajouterai qu'il trompe et se trompe celui qui prétend*

aimer les peuples lointains avec lesquels il ne vit pas et n'aime point son propre pays auquel il se frotte chaque jour »^[1].

Aimer son pays ne consiste pas seulement à l'aimer virtuellement, par à coup, ou lorsque tel ou tel événement suscite l'émotion. Beaucoup d'hommes et de femmes aujourd'hui, en France et dans le monde, se sentent blessés, exclus, mis sur le bord de la route pour des raisons personnelles, sociales, économiques, politiques, religieuses. Parce que nous voulons mettre en œuvre le double commandement du Seigneur, nous, chrétiens français, entendons ces hommes et ces femmes nous interroger : « *Si je suis ton frère, vas-tu passer ton chemin ?* »

La présence auprès du frère en difficulté, aussi nécessaire soit-elle, n'épuise pas les devoirs que suscite l'amour du Christ en nous : l'action, par le biais du politique, est une forme indispensable de l'amour du prochain. Celui qui méprise le politique ne peut pas dire qu'il aime son prochain et répond à ses attentes. Celui qui méprise le politique méprise la justice.

« *L'Église ne peut ni ne doit prendre en main la bataille politique pour édifier une société la plus juste possible. Elle ne peut ni ne doit se mettre à la place de l'État. Mais elle ne peut ni ne doit non plus rester à l'écart dans la lutte pour la justice. Elle doit s'insérer en elle par la voie de l'argumentation rationnelle*

et elle doit réveiller les forces spirituelles sans lesquelles la justice, qui requiert aussi des renoncements, ne peut s'affirmer ni se développer. La société juste ne peut être l'œuvre de l'Église, mais elle doit être réalisée par le politique. Toutefois, l'engagement pour la justice, travaillant à l'ouverture de l'intelligence et de la volonté aux exigences du bien, intéresse profondément l'Église»^[2].

L'intérêt pour le politique ne concerne pas le seul moment du vote. Une information sérieuse est nécessaire. Les hommes et les femmes politiques sont conduits à se plier au fonc-

tionnement des médias où le slogan masque souvent la complexité des analyses de situation, où les intrusions dans la vie privée remplacent quelquefois l'énoncé d'un programme. Le citoyen est en droit d'attendre des hommes et des femmes politiques un effort de vérité devant les effets de la médiatisation.

Le débat, lui aussi, est essentiel. Beaucoup de chrétiens le craignent parce qu'ils ont peur de ne pas être «à la hauteur». La démocratie, pour vivre, a besoin que chacun puisse exprimer son avis et l'exprime effectivement. Le silence conduit à l'effacement, il nourrit la violence.

[2]

Benoît XVI,
Encyclique
Dieu est Amour,
n° 28.

II. VIVRE ENSEMBLE SUPPOSE UN ÉTAT QUI ORGANISE LA VIE COMMUNE

5 ■ ■ ■

À la veille de voter, il nous semble particulièrement important, afin d'éviter tout malentendu, de réfléchir ensemble à ce que nous demandons aux responsables politiques.

La recherche du bien commun

La démocratie est une réalité fragile. Elle est instituée depuis longtemps par la Constitution. Mais vivre ensemble, constituer un peuple, est sans cesse à reprendre au fil des évolutions de l'histoire. La démocratie reste toujours inachevée. Elle est à renforcer à chaque élection. D'où cette exigence : voter, c'est participer à l'amélioration de la vie ensemble, ce que l'enseignement social de l'Église appelle le bien commun universel. Au-delà des intérêts privés, le service du bien commun vise à faire progresser la société.

Cette œuvre de la raison humaine permet de réduire les fractures sociales.

«L'organisation politique existe par et pour le bien commun, lequel est plus que la somme des intérêts particuliers, individuels ou collectifs, souvent contradictoires entre eux. Il "comprend l'ensemble des conditions de vie sociale qui permettent aux hommes, aux familles et aux groupements de s'accomplir plus complètement et plus facilement". Aussi doit-il être l'objet d'une recherche inlassable de ce qui sert au plus grand nombre, de ce qui permet d'améliorer la condition des plus démunis et des plus faibles. Il se doit de prendre en compte non seulement l'intérêt des générations actuelles, mais également, dans la perspective d'un développement durable, celui des générations futures»^[3].

[3]

Réhabiliter la
politique,
déclaration de
la Commission
sociale des
évêques de
France, n° 9,
1999.

À l'évidence, cette définition des buts de l'organisation politique reste d'actualité.

Les responsables politiques, en premier lieu le Président de la République, servent la France en permettant à un projet collectif de venir au jour, en l'explicitant et en donnant aux citoyens la possibilité d'y participer.

Ce projet ne naît pas de rien. Il n'est pas possible de créer une fraternité nationale sans s'appuyer sur l'histoire, avec ses heurs et ses malheurs. Nier l'histoire, la passer sous silence, c'est supprimer toute possibilité d'aboutir à la fraternité.

L'unité nationale

De toute son histoire, marquée par de multiples processus de centralisation volontaire, la France a gardé l'exigence de l'unité nationale, mais elle redécouvre aussi ses particularités régionales et locales, d'autant plus que ces réalités ont leur place spécifique et reconnue dans l'espace européen.

Dans les années à venir, il est vraisemblable que nous aurons à progresser dans ce réajustement entre l'État et la Nation, avec sa diversité interne. Il ne peut s'agir d'une disparition de l'État au profit d'une construction européenne qui risquerait alors de se réduire à des structures bureaucratiques.

L'enjeu est ici profondément démocratique et citoyen. Il est probablement plus ancré dans la tradition républicaine que certains ne le pensent. Il nous faut, par conséquent, nous familiariser avec un sens renouvelé de l'État, garant de l'unité nationale, dans un espace circonscrit à la fois par les régions et par l'Europe élargie. L'État ne peut se désengager de ses responsabilités en matière de solidarité sociale.

La prochaine présidence de la République aura à cet égard un rôle décisif.

La nation française en Europe

Au cours du siècle passé, la France a changé d'horizon et de cadre de vie. Comme toutes les nations modernes, elle vit dans un environnement commercial, social et politique plus large. Elle s'interroge aussi sur l'utilisation des ressources naturelles, sur le développement durable et sur sa responsabilité à l'égard des générations futures.

L'élargissement de notre environnement commercial est celui de la mondialisation qui accélère et intensifie l'échange des marchandises et la circulation monétaire.

L'espace politique s'est ouvert depuis plus de cinquante ans à des structures d'alliance et de régulation internationales. Des transferts de souveraineté s'opèrent à l'intérieur d'ensembles plus vastes.

En bien des domaines, l'Europe est devenue la condition de la liberté et de la prospérité de notre pays. Après le référendum de 2005, les prochaines élections seront l'occasion de définir les meilleurs chemins possibles pour la construction européenne. Il s'agira de faire face aux problèmes soulevés par la mondialisation, d'accroître les investissements nécessaires au développement, d'avoir en commun des politiques migratoires, énergétiques et de défense, et de promouvoir une certaine harmonisation fiscale et sociale.

Nous pouvons d'autant moins ignorer ou mépriser ce nouveau contexte politique que la tradition chrétienne a souvent inspiré, à leur origine, beaucoup de ces évolutions.

III. LES PRINCIPAUX CHANTIERS DE LA FRATERNITÉ

Parmi bien d'autres, nous souhaitons attirer l'attention sur trois chantiers essentiels.

La famille

La famille est la cellule de base de la communauté humaine. Elle peut changer de taille, de visage, elle n'en demeure pas moins essentielle.

L'homme et la femme ont besoin d'aimer, d'être reconnus et aimés tels qu'ils sont. La famille est le premier lieu où les hommes et les femmes apprennent la confiance en eux-mêmes et la confiance dans les autres.

La famille permet, en effet, de découvrir que chacun a sa place dans une histoire, dans un réseau, sans avoir à le mériter, dans le respect des différences particulières : âge, sexe, qualités ou faiblesses. La plupart des Français plébiscitent la famille et ont un projet familial ; ils pensent que dans une société, souvent dure et concurrentielle, ils peuvent y trouver estime et confiance. Comment ne pas s'en réjouir ? La crise de confiance que traverse la société a souvent pour origine une carence familiale.

Nous sommes conscients, comme chacun, des fragilités de la vie familiale dans un monde épris d'épanouissement individuel et soumis à de nombreuses sollicitations. Ces fragilités renforcent la nécessité de promouvoir l'institution familiale.

Nous aussi, nous sommes pour l'épanouissement de la personne, mais un épanouissement qui soit pleinement responsable, qui respecte la dignité humaine, la défense des faibles et permette l'instauration d'une société de confiance.

Comment construire la confiance si la société accepte l'exclusion des plus faibles, depuis la pratique de l'avortement jusqu'à la tentation de l'euthanasie ?

Comment construire la confiance s'il est des malheurs que l'on ne peut exprimer :

- par exemple, la difficulté pour une femme, dans certains cas, de refuser un avortement devant les pressions qui s'exercent sur elle ;
- ou la difficulté pour des enfants d'exprimer leur souffrance face au divorce de leurs parents ;
- ou encore celle d'enfants qui ne peuvent exprimer leur désarroi d'ignorer qui est leur père ou leur mère.

Et comment peut-on parler de ces traumatismes, sans tenir compte de leurs conséquences sur la vie sociale ?

Il est normal que l'État se préoccupe des situations difficiles. L'Église est prête, à leur

propos, à prendre part à un débat loyal où son avis ne serait pas disqualifié au départ ou marginalisé.

Le message de l'Église veut s'adresser à la conscience de chacun : il appelle à bâtir des familles stables, fondées sur des couples, unissant un homme et une femme, qui prennent le temps de se préparer à leurs responsabilités d'époux et de parents. Soutenir la famille, c'est d'abord garder au mariage son caractère unique d'union acceptée librement, ouverte à la procréation et institutionnellement reconnue.

Parmi les difficultés que rencontrent les familles, le logement est sûrement un problème majeur. Notre pays connaît aujourd'hui une crise profonde du logement. Son coût conduit trop de familles à un éloignement de leurs lieux de travail, source d'épuisement et de déstructuration. L'accès à la propriété reste souvent un rêve inaccessible. Les logements sociaux sont trop peu nombreux, pas toujours habités par ceux qui y auraient droit ou alors isolés dans des quartiers sans mixité sociale. La séparation des couples et la recombinaison des familles augmentent les besoins.

Au-delà des difficultés techniques considérables pour résoudre cette question, le logement doit être, pour l'État, une priorité politique essentielle.

Le travail et l'emploi

Depuis plus d'un siècle, l'Église propose sa « doctrine sociale ». Elle rappelle qu'il n'existe pas de bonne économie sans le respect des personnes.

Si le lien social se fragilise dans notre pays, beaucoup pensent que c'est largement à cause du chômage.

« Le travail est un bien de l'homme – il est un bien de son humanité – car, par le travail, non seulement l'homme transforme la nature en l'adaptant à ses propres besoins, mais encore il se réalise lui-même comme homme et même, en un certain sens, il devient plus homme. [...] La caractéristique du travail est avant tout d'unir les hommes et c'est en cela que consiste sa force sociale : la force de construire une communauté »^[4].

Travailler est un facteur d'intégration.

Travailler est l'un des chemins par lequel l'homme et la femme se réalisent et font société. La personne a besoin non seulement de gagner son pain mais aussi de se sentir utile. Travailler est une responsabilité essentielle. C'est un droit, mais c'est aussi un devoir.

La situation de l'emploi est, pour beaucoup aujourd'hui, une cause de difficulté et de souffrance.

Pour la majorité des Français, l'emploi est une cause nationale pour laquelle des choix et des efforts, personnels ou collectifs, doivent être consentis. Par exemple :

- choisir, pour les jeunes, une filière qui corresponde à la fois à leurs goûts, à leurs aptitudes et aussi aux besoins du pays ;
- accepter, pour un salarié, de se syndiquer et de penser que les entreprises ont besoin de ce partenariat pour continuer à s'adapter ;

Jean-Paul II,
Encyclique
Le Travail humain,
n^{os} 9 et 20.

[4]

- oser fonder une entreprise ou prendre une responsabilité dans un monde économique souvent chaotique ;
- permettre, pour le chef d'entreprise, que les salariés prennent part aux décisions qui les concernent.

Bien des efforts sont aussi nécessaires pour embaucher, former, accepter des apprentis, valoriser le travail manuel. Efforts enfin de tous pour soutenir les chômeurs dans leur recherche de travail.

Mais constater la somme de choix et d'efforts que demande l'intégration par le travail n'exonère pas l'État de ses responsabilités, directes ou indirectes. Il doit soutenir ces efforts et rendre les choix possibles. Il peut le faire en favorisant le dialogue, en permettant que la loi et la réglementation s'inspirent d'une vision politique réfléchie et travaillée avec les partenaires sociaux.

La mondialisation et l'immigration

La France est impliquée dans le processus de mondialisation. Elle en bénéficie largement.

Il ne s'agit pas tant de s'en féliciter – pour le développement des échanges, la circulation de l'information, la découverte des cultures – ou de s'en lamenter – pour les délocalisations, la non-maîtrise des politiques économiques, la concurrence à outrance. Il faut plutôt accepter de nous interroger sur nos comportements, personnels et collectifs, dans cette nouvelle donne.

L'interpénétration des cultures marque la société française. Beaucoup de gens voya-

gent, des jeunes étudient, travaillent à l'étranger, s'y marient...

Le marché se développe en usant des différences de coûts de production, mais aussi en diffusant un art de vivre qui suscite toujours le désir de gagner davantage et de consommer plus. Nous ne pouvons pas défendre nos positions, exporter produits et services, sans accepter aussi d'être rejoints par la concurrence de pays que l'on appelle « émergents ».

Nous nous sommes habitués à la libre circulation de l'argent, des marchandises, des informations, mais nous sommes plus réticents face à la liberté de circulation des personnes. Peut-on à la fois pratiquer la liberté du commerce, tout en barrant la route aux immigrés ou en les renvoyant chez eux ?

C'est dans ce cadre général qu'il faut réfléchir la question de l'immigration.

Pour les chrétiens, l'accueil des migrants est signe de l'importance attachée à la fraternité.

Le sujet est difficile et nous savons l'extrême sensibilité de nos concitoyens en ce domaine. Comment pourrions-nous nier les problèmes ? Comment pourrions-nous nier qu'un pays comme le nôtre a des limites à sa capacité d'accueil ? Cependant, il convient de prendre notre juste part à cet accueil. Et juste, ici, veut dire de façon généreuse.

Évêques, nous voyons nos communautés accueillir nombre de ceux qu'on appelle des étrangers ou des migrants. Leur présence nous amène à formuler quelques convictions :

- Nous estimons normal que notre pays défi-

nisse une politique de l'immigration. Cela fait partie de la responsabilité gouvernementale et tout gouvernement doit faire face à cette question.

- Dans l'Église, cependant, il n'y a pas d'étranger : le baptême fait accéder, où que l'on soit, à la « citoyenneté » chrétienne et l'Évangile nous appelle à une fraternité universelle. Dans bien des communautés, les étrangers ont le souci de partager avec d'autres, nous en sommes témoins !
- La rencontre avec ces frères et sœurs venus d'ailleurs nous amène à poser fortement, dans le débat public, la question de l'extraordinaire inégalité qui règne dans le monde. Sommes-nous attentifs aux choix politiques qui favorisent un développement solidaire ? Sommes-nous prêts à modifier notre mode de vie, afin de permettre un réel développement des pays les plus pauvres, en particulier en Afrique ?
- Parmi les migrants, beaucoup, pour s'établir en France, ont franchi des difficultés considérables et certains ont risqué leur vie. Pourquoi ne pas porter à leur crédit cette volonté de rejoindre notre pays et ne pas se fonder sur elle pour leur trouver une place dans la société nationale ? Certes, nous ne pouvons pas recevoir tout le monde, mais il nous est aussi impossible de renvoyer tous les clandestins. Notre pays doit pouvoir continuer à recevoir les réfugiés politiques et ceux qui risquent des persécutions, y compris religieuses, dans leur pays.
- Enfin, réguler l'immigration veut dire pourchasser les mafias et autres circuits d'immigration clandestine, employeurs véreux, marchands de sommeil, etc.

CONCLUSION

Qu'as-tu fait de ton frère ?

À la veille de cette période électorale, nous invitons les catholiques de France et, à travers eux, tous les citoyens à prendre le temps de la réflexion et du dialogue sur les enjeux de ces élections, présidentielles, législatives puis municipales.

Nous avons voulu rappeler quelques éléments du rôle de l'État dans la recherche du

bien commun. Un État qui a une mission essentielle mais qui ne peut pas tout.

Nous avons aussi voulu souligner la nécessité, pour notre pays, de bâtir une communauté nationale fraternelle, expression de notre aspiration à une vie commune paisible. Cette aspiration s'enracine dans notre histoire et notre culture et dépasse les enjeux politiques immédiats. La fraternité est un objectif qui donne sens à la vie sociale et qui

invite à l'action politique. Elle passe par l'attention aux plus fragiles et le respect de chaque personne humaine.

« *Agissez en hommes libres, non pas en hommes qui font de la liberté un voile sur leur*

malice, mais en serviteurs de Dieu. Honorez tout le monde, aimez vos frères, craignez Dieu » (1^{re} Épître de Pierre 2, 16-17).

Paris, le 18 octobre 2006



LE CONSEIL PERMANENT DE LA CONFÉRENCE DES ÉVÊQUES DE FRANCE :

Cardinal Jean-Pierre RICARD, archevêque de Bordeaux,
président de la Conférence des évêques de France

Mgr Georges PONTIER, archevêque de Marseille,
Mgr Jean-Louis PAPIN, évêque de Nancy,
Vice-présidents de la Conférence des évêques de France

Mgr André VINGT-TROIS, archevêque de Paris

Mgr Jean-Luc BOUILLERET, évêque d'Amiens
Mgr Jean-Luc BRUNIN, évêque d'Ajaccio
Mgr Bernard CHARRIER, évêque de Tulle
Mgr Gérard DAUCOURT, évêque de Nanterre
Mgr Georges SOUBRIER, évêque de Nantes

